



## **OBJET : dépôt d'un préavis de grève pour le 10 mai 2024**

Madame la Directrice,

En application des articles L114-1 à L114-10 du code général de la Fonction publique, l'intersyndicale Solidaires Finances Publiques 18, CGT Finances publiques 18, FO Finances Publiques 18 et CFTC DGFIP 18 porte à votre connaissance le dépôt d'un préavis de grève à la DDFIP du Cher pour la journée du 10 mai 2024.

En effet, les personnels de la DDFIP 18 portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Toutes et tous sommes soucieux et soucieuses, malgré des conditions de plus en plus difficiles, de remplir pleinement nos missions de service public et ce, tout particulièrement, pendant la campagne d'impôt sur les revenus qui se tient habituellement entre avril et juin.

L'organisation d'une telle campagne ne dépend pas des agents, mais ils sont les garants de sa réussite et de la qualité du service rendu et donc de la qualité des déclarations déposées.

Malgré le dépôt d'une pétition, signée par un grand nombre d'agents, votre refus affirmé de banaliser la journée du vendredi 10 mai 2024 est inacceptable.

Les organisations syndicales revendiquent l'intégration du vendredi 10 mai dans les ponts naturels 2024 avec la fermeture de tous les services du département.

Pour mémoire, l'Éducation nationale a, quant à elle, décidé de fermer les écoles, collèges et lycées. Nous serons la seule administration du département ouverte avec les services indispensables à la population (comme les urgences, les forces de l'ordre). La CAF, les collectivités locales, France Travail, les banques eux seront fermés.

Ce sera donc un véritable casse-tête pour les parents, pour les agents et pour les chefs de service responsables de l'organisation des congés et de l'accueil du public. C'est pourquoi les 3 organisations syndicales de la DDFIP du Cher décident, dès aujourd'hui, de déposer un préavis de grève.

**Dans ce cadre, les agentes et les agents pourront choisir de cesser le travail et de satisfaire à leurs besoins légitimes de repos et de conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Le présent courrier décline les préavis de grève déposé par nos bureaux nationaux pour le 10 mai 2024 pour tous les personnels de la Direction Départementale des Finances Publiques du Cher.**

**Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.**

**Les représentantes et représentants Solidaires Finances Publiques 18**

**Les représentantes et représentants CGT Finances Publiques 18**

**Les représentantes et représentants FO Finances Publiques 18**

**Les représentantes et représentants CFTC DGFIP 18**